

# ***Convention de mise à disposition de Carto'fil cadastre***

***entre Chambéry métropole - Cœur des Bauges  
et les communes***

version du 09 mai 2017

**Entre les soussignés :**

**Chambéry métropole – Cœur des Bauges** (CMCB) faisant élection de domicile

106, allée des Blachères – 73026 CHAMBERY cedex

Représentée par Monsieur Xavier DULLIN, président, dûment habilité par décision n° .....-17. du 15 juin 2017 devenue exécutoire le .....

*d'une part,*

Et

**la commune de .....**, faisant élection de domicile .....

Représentée par M. ...., maire, dûment habilité par délibération n° ... du ....., devenue exécutoire le .....

*d'autre part,*

**Il est convenu ce qui suit :**

## **1. Préambule**

Afin de répondre à une volonté de partenariat en matière d'information géographique, Chambéry métropole a initié dès 2003 une coopération intercommunale. L'objectif était de faciliter et de favoriser le travail entre les communes et la communauté d'agglomération, en développant les échanges, le travail collaboratif, et le partage des informations. Cette coopération s'est traduite par :

- Le développement d'un outil cartographique intuitif de consultation accessible par les communes.
- La mise en place de conventions d'échanges de données.

L'outil cartographique est déployé dans les communes depuis 2006 suite à la décision n°145-06 portant sur la mise en œuvre d'un extranet SIG ouvert aux communes. Depuis cette première convention, l'outil a évolué de par ses fonctionnalités et son contenu. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 en application de la loi Notre, la nouvelle agglomération Chambéry métropole – Cœur des Bauges a été créée.

De ce fait, la présente convention abroge la précédente susnommée pour définir les modalités de mise à disposition de l'outil de manière homogène sur l'ensemble des 38 communes du territoire.

## **2. Objet de la convention**

Cette convention fixe les modalités d'utilisation de l'outil cartographique par les communes. Elle précise notamment les données géographiques consultables, les fonctionnalités disponibles ainsi que les conditions générales d'utilisation (en terme de diffusion des données).

Elle décrit également les prestations spécifiques que la Direction des Systèmes d'Information mutualisée (DSI) de Chambéry métropole – Cœur des Bauges pourra être amenée à exécuter pour le compte de la commune en lien avec l'outil.

## 3. Principe

### 3.1. Présentation de l'outil cartographique

L'outil proposé se nomme **Carto'fil cadastre**. Il est accessible en mode web et ne nécessite aucune installation sur les postes de travail.

Les communes accéderont aux données géographiques et aux fonctionnalités, hébergées sur un serveur SIG externalisé, via une connexion Internet sécurisée et identifiée. Carto'fil cadastre permet une consultation fiable, rapide et actualisée des données. Celles-ci seront administrées et centralisées au sein de la DSI mutualisée de Chambéry métropole – Cœur des Bauges et les communes les consulteront depuis leur poste bureautique en mairie via un accès Internet.

Cet outil sera pour les communes :

- un outil d'aide à la décision et d'aide à la gestion
- un outil de connaissance du territoire communal
- un outil de communication
- un outil d'édition de documents cartographiques

Les fonctionnalités suivantes sont proposées:

- **Consultation des données (cartographie interactive) :**

Les communes auront accès à l'ensemble des données suivantes qui constituent un tronc commun, sur l'emprise de l'agglomération. Pour les couches Cadastre, PLU et les données relatives aux compétences communales, l'accès aux informations attributaires sera limité à l'emprise de la commune.

Couche d'Information	Gestionnaire	Description	Fréquence de mise à jour
Cadastre	Direction Générale des Impôts	Plan parcellaire qui constitue le fonds de plan de référence des SIG. Il s'accompagne de données littérales (propriétaires) mises à jour par la DGI une fois par an.	Annuelle
Ortho photographie	IGN-BDOrtho©	Vue aérienne redressée, superposable au cadastre et aux autres couches d'information	Tous les 3 ans
Plan de ville	IGN	Plan de ville raster	Permanent
Scan25	IGN	Scan25 raster	Selon révision
Filaire de voies	CMCB	Fonds de plans viaire des communes	Permanent
Plan de récolement Plan topographique	CMCB / Ville de Chambéry	Emprise des plans de récolement et topo + lien de téléchargement	Permanent
Eau	CMCB	Réseau d'eau	Permanent
Assainissement	CMCB	Réseau d'assainissement	Permanent
PLU	CMCB / Communes	Plans locaux d'urbanisme des communes	Selon révision
Droit des sols	CMCB / Communes	Emprise des dossiers d'urbanisme	Permanent
Servitudes	Gestionnaires	Servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire	Selon révision
Intérêt communautaire	CMCB	Voies d'intérêt communautaire sur l'agglomération	Selon révision
Economie	CMCB	PAE	Permanent
Eclairage Public	Communes	Réseau d'éclairage public	A la demande

- **Edition de fiches**

Il s'agit d'éditer des informations nécessaires à l'exercice d'une activité ou répondant à une requête spécifique, notamment concernant la consultation du cadastre : fiche parcelle, fiche relevé de propriété, exports aux formats word, excel et pdf. Les fiches présentent un extrait de plan à l'échelle appropriée ainsi que les informations attributaires.

- **Droit des sols :**

Carto'fil cadastre possède une interface fonctionnelle avec l'application Droits de cités (DDC) déployée dans les communes. La passerelle entre les deux outils permet :

- Depuis DDC, les emprises des dossiers instruits sont directement créées sous Carto'fil sans opération graphique.
- Depuis DDC, la sélection d'un ou plusieurs dossier(s) est localisée et consultable dans Carto'fil.
- Depuis Carto'fil, une parcelle ou une emprise sélectionnée graphiquement permet la consultation de l'ensemble des dossiers rattachés dans DDC.

- **Outil de dessin :**

Carto'fil cadastre dispose d'une barre d'outils dynamiques de dessin. Les objets créés sont enregistrés dans des couches personnelles de dessin et sont modifiables. Ces outils permettent notamment l'annotation de plans de situation.

- **Outil de recherche et d'analyses**

Un outil de recherche multicritères permettra de sélectionner l'information selon des critères attributaires ou spatiaux sur l'ensemble des couches de données disponibles.

- **Impression**

L'outil permettra d'imprimer des cartes ou plans de façon simple et rapide. On y trouvera les éléments de référence (échelle, orientation, légende), la possibilité d'éditer le titre et un commentaire, de choisir plusieurs formats (A0 à A4) et une orientation (portrait, paysage).

L'impression se fera en liaison dynamique avec ce qui sera visible à l'écran. La mise en page de ces éléments est établie par défaut, selon une charte graphique fixée. Le logo de la commune sera inséré systématiquement à chaque impression réalisée.

## **3.2. Répartition des compétences**

### Rôle de Chambéry métropole – Cœur des Bauges

- Conception, développement informatique, maintenance de Carto'fil cadastre
- Gestion administrative et technique de la solution
- Formation et assistance des utilisateurs des communes.
- Garantie de la cohérence des données (homogénéité des données sur l'ensemble du territoire, définition, qualité, mise à jour....)
- conseil aux communes dans le domaine de l'information géographique, sous réserve d'une disponibilité suffisante de la DSI mutualisée.

Il est à noter que les informations relatives aux compétences des communes ne seront ni saisies ni mises à jour par la DSI mutualisée de Chambéry métropole – Cœur des Bauges. Par exemple, les communes ne pourront demander la saisie de leur éclairage public si celles-ci ne disposent pas de la donnée numérisée.

## Rôle de la commune

- Mise à disposition des données dont elle est gestionnaire, selon les modalités de la convention d'échange prévue à cet effet
- Mise à jour des données relatives à ses compétences

### **3.3. Formation**

La DSI mutualisée propose des sessions de formation à Carto'fil cadastre 2 fois par an. Ces formations sont accessibles à tous les agents des communes utilisateurs de Carto'fil cadastre. D'une durée de 3h, elles sont organisées dans les locaux de la DSI mutualisée dans des salles dotées de postes de travail permettant la manipulation de l'outil.

Un guide utilisateur détaillé est également distribué ainsi qu'un mémo synthétique des outils disponibles.

## **4. Conditions générales d'utilisation**

### **4.1. Droits d'accès au système**

Ce site Internet sécurisé permettra aux communes de consulter le patrimoine de données géographiques du SIG. Chaque commune aura accès, selon l'information considérée, soit à l'ensemble des données, soit uniquement aux données la concernant.

L'accès se fera depuis l'url suivante : <https://cartofil.chambery-bauges-metropole.fr>.

Chaque personne amenée à se connecter se verra attribuer un nom d'utilisateur et un mot de passe, distribués par Chambéry métropole – Cœur des Bauges et répondant aux exigences de sécurité recommandées par la commission nationale informatique et libertés (CNIL).

Les utilisateurs s'engagent à ne pas diffuser leurs données d'authentification.

La DSI mutualisée de Chambéry métropole – Cœur des Bauges a fait l'objet, auprès de la commission nationale informatique et libertés (CNIL), d'un engagement de conformité à l'autorisation unique n°**AU-001** portant sur les systèmes d'information géographique utilisant des données cadastrales ou d'urbanisme.

La commune devra également faire une demande d'autorisation similaire à la CNIL pour avoir accès au système.

Le formulaire de déclaration est disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.declaration.cnil.fr/declarations/declaration/declarant.display.action;jsessionid=70B3C26AFB03AA2EDC3F72F08B788793>

### **4.2. Impressions et diffusion des plans papiers**

L'ensemble des données est consultable sur Carto'fil cadastre et peut être imprimé par la commune pour ses besoins internes selon les modèles de carte et les formats proposés.

Les services communautaires gèrent les données des couches d'informations dont ils assurent la responsabilité. La commune est autorisée à utiliser ces données en interne uniquement à condition de respecter les contraintes d'usage fixées ci-dessous.

La diffusion de documents papiers est autorisée avec des mentions spécifiques qui seront créées automatiquement lors des impressions pour toutes les données soumises à condition.

## **5. Prestations spécifiques**

Il s'agit de tout travail réalisé par la DSI mutualisée de Chambéry métropole – Cœur des Bauges pour le compte de la commune, et non directement lié à l'outil cartographique et à son maintien à jour.

### **5.1. Prêt de données à des prestataires de la commune**

Le prêt de données numériques peut être envisagé pour un prestataire de la commune. Dans ce cas, la collectivité accorde un droit d'usage restreint des données, limité au cadre et à la durée de la mission. Le prestataire est réputé disposer des données au titre du droit d'usage interne de la collectivité. La concession des droits d'usage, ainsi opérée, ne constitue en aucun cas un transfert total ou partiel de propriété intellectuelle.

### **5.2. L'impression de plan grand format pour le compte de la commune**

Chambéry métropole – Cœur des Bauges dispose de matériel d'impression de type traceur permettant l'édition de carte pour des formats supérieurs au A3. De ce fait, de manière ponctuelle, les communes peuvent demander des éditions de plans à la DSI mutualisée.

## **6. Conditions financières**

Carto'fil cadastre, son maintien ainsi que les prestations associées (formation, accompagnement, mise à jour des données) sont mis à disposition des communes gratuitement.

## **7. Durée de la convention**

La présente convention prend effet à la date de sa signature et est valable pour une durée d'un an. Au-delà de cette échéance, la convention sera renouvelée par tacite reconduction et par période de un an.

## **8. Avenants**

La présente convention pourra faire l'objet d'avenants, notamment pour la mise à disposition de données ou d'applications supplémentaires non prévues dans la convention initiale.

## **9. Ampliation**

Cette convention sera transmise à M. le Préfet de la Savoie.

Fait en trois exemplaires originaux.

A Chambéry, le

Pour la communauté d'agglomération  
de Chambéry métropole – Cœur des  
Bauges  
le président

Pour la commune de ...  
le maire